

**DONS DU GOUVERNEMENT DU JAPON  
AUX MICRO-PROJETS LOCAUX**

En vue de renforcer davantage les excellentes relations d'amitié et de coopération existantes entre le Japon et le Maroc, le Gouvernement du Japon a décidé d'octroyer une aide financière d'une valeur de **309.208 €** (soit environ **3.425.501 DH**) dans le cadre du Programme de l'Aide non-remboursable aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (A.P.L.) en faveur de **4** associations marocaines œuvrant dans les domaines liés du développement durable local.

La cérémonie de signature des Contrats de dons s'est déroulée le mercredi 27 février 2013, à la Chancellerie de l'Ambassade du Japon, entre Son Excellence Monsieur Toshinori YANAGIYA, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire du Japon à Rabat et les représentants de chaque organisme bénéficiaire, en présence des représentants des ministères concernés.

Les organismes bénéficiaires sont :

**1- Association des femmes pour le développement et la solidarité** (Province de Zagora)

Projet : Construction d'un internat pour les jeunes filles à Zagora

Montant de l'aide : 84.473 € (soit environ 938.500 DH)

**Contenu du projet :** financement des travaux de construction d'une maison d'hébergement des jeunes lycéennes issues du milieu rural sur 2 niveaux dans le centre de la ville de Zagora. Cet internat sera composé de dortoirs, réfectoire, salle de lecture, bureau administratif, cuisine, dépôt...etc. Ce projet est cofinancé avec la province de Zagora.

**L'objectif du projet** est de résoudre le problème de déperdition scolaire dans la province de Zagora et permettre à environ 64 lycéennes méritantes de bénéficier des services de ce foyer d'accueil.

**2- Association Imoula pour le développement et la coopération** (Province de Chtouka Ait Baha)

Projet : Aménagement d'une piste dans la commune rurale Sidi Abdellah El Bouchouari

Montant de l'aide : 84.545 € (soit environ 939.300 DH)

**Contenu du projet :** aménagement d'une piste sur 2.200 m.

**L'objectif du projet** est d'améliorer les conditions de vie d'environ 1.038 habitants répartis sur 8 douars. Cette liaison permettra également de :

- faciliter l'accès dans la Commune Rurale Sidi Abdellah El Bouchouari à plusieurs autres services administratifs et sociaux ; et
- contribuer au désenclavement de cette région et au développement socio-économique local.

### **3- Amicale médico-pharmaceutique de Guercif** (Province de Guercif)

Projet : Equipement en matériel médico-technique des Centres de Santé avec module d'accouchement des Communes rurales de Taddart, Saka et Ras Laksar dans la province de Guercif

Montant de l'aide : 51.063 € (soit environ 563.738 DH)

**Contenu du projet :** financement de l'acquisition de 232 d'éléments d'équipement et matériel médico-technique dont des échographes, des tables d'accouchement et d'examen, des autoclaves, des équipements de diagnostic, des instruments de chirurgie et du mobilier médical.

**L'objectif du projet :**

- Amélioration des indicateurs de santé par l'amélioration de l'accès aux services de santé des populations rurales estimées dans les 3 communes à plus de 51.000 habitants dont 7555 femmes
- Amélioration du suivi des grossesses des femmes rurales
- Amélioration du taux d'accouchement dans ces centres de santé communaux
- Réduction du taux de mortalité fœto-maternelle

### **4- Association Ouanamrou pour le développement et la coopération** (Province de Taroudant)

Projet : Aménagement de canalisations hydro-agricoles dans la commune rurale de Toubkal

Montant de l'aide : 89.127 € (soit environ 983.963 DH)

**Contenu du projet :** réalisation de 3.000 m de canalisations en PVC et construction de 4 ponts en béton armé.

**L'objectif du projet** est :

- Renforcement de la résilience de l'écosystème local face aux impacts croissants du changement climatique
- Augmentation du débit de l'eau et réduction de la durée que prend l'eau pour atteindre les villages et les champs
- Amélioration de la sécurité alimentaire locale pour les 1.142 habitants des 3 douars à travers l'augmentation de la superficie agricole irriguée

Il est à noter que, depuis l'année 1989 et jusqu'à ce jour, 343 projets ont été financés au Maroc grâce aux Aides non-remboursables aux micro-Projets Locaux contribuant à la sécurité humaine (A.P.L.) accordées par le Gouvernement du Japon avec un montant global d'environ 157.000.000 DH.

*(Fin du communiqué de presse)*

Les organismes bénéficiaires l'Aide non-remboursable aux micro-projets locaux contribuant à la sécurité humaine (A.P.L.) au titre de l'année budgétaire 2012 sont :

**1- Association des femmes pour le développement et la solidarité** (Province de Zagora)

Projet : Construction d'un internat pour les jeunes filles à Zagora

Montant de l'aide : 84.473 € (soit environ 938.500 DH)

**2- Association Imoula pour le développement et la coopération** (Province de Chtouka Ait Baha)

Projet : Aménagement d'une piste dans la commune rurale Sidi Abdellah El Bouchouari

Montant de l'aide : 84.545 € (soit environ 939.300 DH)

**3- Amicale médico-pharmaceutique de Guercif** (Province de Guercif)

Projet : Equipement en matériel médico-technique des Centres de Santé avec module d'accouchement des Communes rurales de Taddart, Saka et Ras Laksar dans la province de Guercif

Montant de l'aide : 51.063 € (soit environ 563.738 DH)

**4- Association Ouanamrou pour le développement et la coopération** (Province de Taroudant)

Projet : Aménagement de canalisations hydro-agricoles dans la commune rurale de Toubkal

Montant de l'aide : 89.127 € (soit environ 983.963 DH)

**N.B. le projet n°4 est, actuellement, en cours d'approbation par les autorités japonaises compétentes**